

Elections professionnelles 2022



Pour nos droits et le service public !



Du 1er au 8 décembre, je participe et je vote **CGT**

L'ensemble des personnels de la Ville de Paris, fonctionnaires, stagiaires et contractuels (CDI ou CDD d'au moins 6 mois) sont appelés à élire leur futur.e.s représentant.e.s syndicaux entre le 01 et le 08 décembre prochain.

Dans un contexte singulier d'attaques contre les droits individuels et collectifs, contre les services publics, ces élections vont jouer un rôle majeur pour défendre vos missions et faire valoir vos droits. Prolongement de l'action collective, **votre vote sera déterminant pour faire vivre la démocratie sociale**. La CGT présente 644 candidat.e.s en CAP, CCP, CST Central et CST de Directions, hors CST Cabinet de la Maire.

Pour changer la donne, l'implication de chacun.e est essentielle ! cela ne pourra **se faire sans VOUS !** La première action à mener en ce sens, **c'est de participer à ces élections et de voter pour les représentant.e.s de la CGT !**

Les élections professionnelles se dérouleront sous le mode électronique, les éléments utiles vous seront communiqués via votre adresse postale (pour l'identifiant) et votre boîte mail professionnelle @paris.fr ou @vdp.paris.fr (pour le mot de passe)



*assistance : 01 56 08 55 55

- 1 : MON ADRESSE POSTALE VÉRIFIÉE AUPRÈS DE MON UGD, JE PEUX RECEVOIR MON IDENTIFIANT...
- 2 : MA BOÎTE MAIL PROFESSIONNELLE "OUTLOOK" OU "VDP" OUVERTE ET OPÉRATIONNELLE, JE PEUX RÉCUPÉRER MON MOT DE PASSE...

ÇA Y EST, JE SUIS PRÊT POUR LE VOTE ÉLECTRONIQUE

Pour les agents qui ont une boîte mail "ZIMBRA" active ou pour les agents qui n'ont aucune boîte mail active, ouvrez vos boîtes mail "@vdp.paris.fr" en appelant le **01 56 08 55 55** pour recevoir votre mot de passe et gardez précieusement l'identifiant qui vous a été envoyé par courrier chez vous à partir du 12 novembre 2022.

Suivre le QRcode pour ouvrir votre boîte mail "@vdp.paris.fr"

Du 01 au 08 décembre 2022 de 08H00 à 22H00 (le samedi 03 décembre de 08H00 à 17H00 - Fermé le dimanche 04 décembre), Les militants CGT vous accueillent à la Bourse du travail 3 rue du Château d'Eau 75010 Paris pour vous aider à pouvoir voter. vous pouvez nous joindre au :

07 79 86 68 96



**A partir du 16 novembre, j'ouvre mon navigateur internet de mon ordinateur, de ma tablette ou de mon smartphone et je saisis l'adresse suivante : "https://paris.neovote.com". Je peux y consulter les professions de foi, les listes des candidats...
A partir du 01 décembre dès 09H00, je peux accéder aux scrutins de vote : CST Central, CST Direction, CAP ou CCP !**

1.

Je renseigne en premier mon identifiant reçu par courrier...

J'indique ensuite mon S.O.I se trouvant sur ma carte professionnelle ou mon bulletin de paie...

Et je saisis mon mot de passe reçu sur ma boîte mail professionnelle (@paris.fr ou @vdp.paris.fr) en respectant les minuscules et les majuscules !

Se connecter

Identifiant

Numéro SOI

Mot de passe

Se connecter

En cas de problème de connexion, veuillez utiliser le support en ligne ou appeler le support téléphonique au N° VERT 0.805.69.06.40 (service et appel gratuits) ou au 09.72.38.30.70 (tarif d'une communication nationale).

Neovote traite vos données afin de vous permettre d'exprimer votre vote (cliquez ici pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits)

Dès le 16 novembre, en me connectant sur le site Néovote Ville de Paris, je peux consulter les professions de foi, les listes des candidats... du CST central, de mon CST de direction, de ma CAP ou de ma CCP...

Ouverture des élections professionnelles...

01 décembre 2022, 09H00...

Je me connecte sur le site Néovote pour voter !

Bienvenue Guillaume ARNOUX dans votre espace de vote

Vous avez 3 votes à exprimer

Aide

Documents

Listes électorales

Listes de candidats

Résultats

Voter

2.

Le vote ouvrira le 01 décembre à 9H00. La page d'accueil de Néovote me donne alors la possibilité de cliquer sur : "Voter" :
C'est parti !

Je vote à mon CST de direction

Je vote au CST Central

Je vote à ma CAP ou à ma CCP

CGT

3.

Liste des scrutins

Scrutin	Statut du scrutin	Statut du vote
Comité social territorial central	Vote en cours, temps restant : 4 mois et 4 jours	A exprimer
Comité social territorial de la Direction des Xxxxxx	Vote en cours, temps restant : 4 mois et 4 jours	A exprimer
Commission administrative paritaire de catégorie X	Vote en cours, temps restant : 4 mois et 4 jours	A exprimer

Les scrutins auxquels je peux voter me sont proposés sur une seule page. J'ai 3 votes à exprimer en cliquant sur "à exprimer" :

- 1) CST Central
- 2) CST direction
- 3) CAP ou CCP

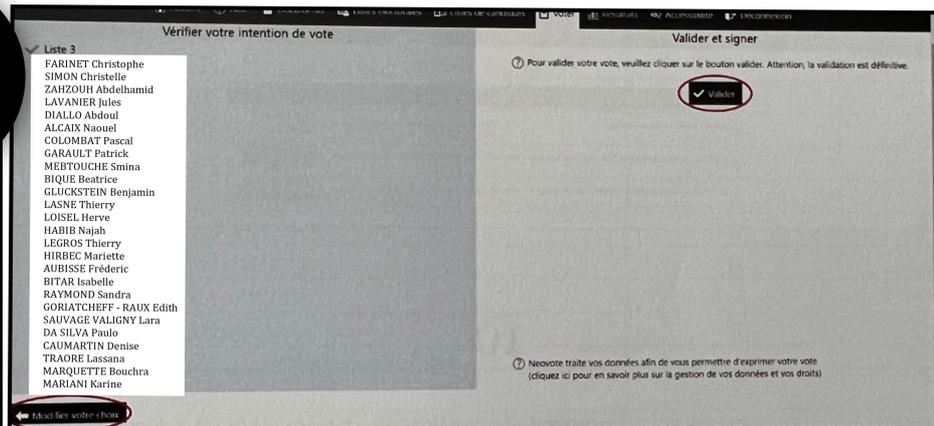
Attention, les agents stagiaires ne votent qu'au CST Central et à leur CST de Direction !

Je suis les 6 étapes selon les instructions de Modalité de vote pour les 3 scrutins CST Central, CST Direction et CAP ou CCP.

4.



5.



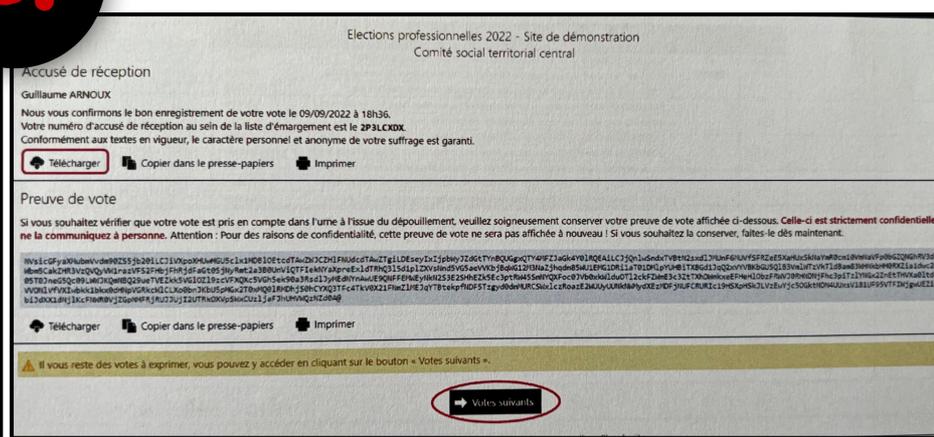
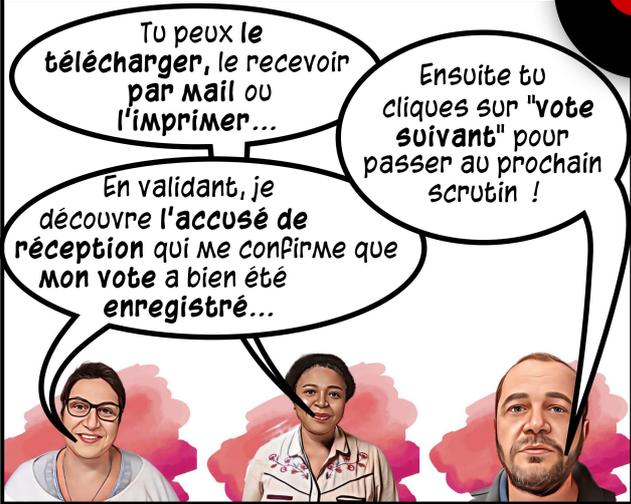
La liste 3 du CST Central apparaît à gauche avec la liste des candidats me permettant de vérifier mon intention de vote.

Je clique à droite sur "valider"

J'ai voté : CGT

Attention, l'ordonnancement peut varier selon le nombre de listes déposées sur un scrutin, toujours bien vérifier le numéro de liste correspondant à la CGT !

6.



Il vous reste des votes à exprimer, vous pouvez y accéder en cliquant sur le bouton => Voter suivants =>

**J'ai mon matériel de vote et je ne n'arrive pas à me connecter. J'ai perdu mon identifiant, mon mot de passe, mon S.O.I.*, mon IBAN* :
*Pas de panique !***

Il existe une procédure de réassort, pour récupérer mon matériel de vote pour pouvoir accéder aux scrutins !

- *Les 5 derniers chiffres de mon IBAN (que je trouve sur mon bulletin de paie)
- *Le S.O.I. (que je trouve sur mon bulletin de paie ou ma carte de service)

Je passe par le site internet, pour accéder au **support en ligne de niveau 1**. Je peux récupérer mon identifiant, mon S.O.I., mon mot de passe ou y résoudre ma connexion refusée malgré le fait que j'ai en main ces 3 éléments indispensables pour accéder aux scrutins de vote !

Je passe par la cellule d'assistance de la DRH, pour accéder au **support téléphonique de niveau 2**. Je ne dispose ni de mon S.O.I., ni de mon IBAN ou ma connexion est refusée. Je peux encore récupérer mon matériel de vote après vérification de mon identité par la DRH !

Si je rencontre des difficultés pour suivre ces deux supports de récupération de matériel de vote, j'appelle le **07 79 86 68 96**, la CGT m'accompagnera dans cette démarche !



Je rencontre des difficultés pour utiliser la procédure de réassort pour pouvoir récupérer mon matériel de vote. J'appelle la CGT au 07.79.86.68.96 et je me fais accompagner par ses militants du 01 au 08 décembre 2022 de 08H00 à 22H00 à la Bourse du travail 3 rue du Château d'Eau 75010 Paris (le samedi 03 de 08H00 à 17H00 et fermé le dimanche 04)

Je ne me décourage pas et l'on ne m'empêchera pas de voter CGT

Je vote CGT pour des représentant.e.s qui continueront à intervenir pour de meilleures conditions de travail

et sur les questions qui nous concernent toutes et tous et plus particulièrement sur

- Pas une minute de plus : rétablissement des jours congés, reconnaissance de toutes les pénibilités du travail, et élargissement des sujétions à l'ensemble des agents de la ville de Paris ;
- L'organisation, le fonctionnement des services (restructurations, l'arrêt des privatisations de services, diminution du temps de travail...);
- L'augmentation des effectifs, création d'emplois ;
- Le régime indemnitaire (IFSE...) intégré sur la ligne indiciaire ;
- La formation, l'insertion et la promotion de l'égalité professionnelle (handicap, reconversion, reclassement) ;
- L'hygiène, la sécurité et les conditions de travail ;
- La participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire et à l'action sociale ;
- L'augmentation de 10 % des effectifs, des salaires et des moyens ;
- La promotion: Ratios promus/promouvables à 100% et déroulement de carrière à l'ancienneté ;
- La défense du statut spécifique des agents de la Ville de Paris, de ses corps spécifiques (éboueurs, égoutiers, fossoyeurs, agents de maîtrise, ingénieur architecte...) et le maintien du CSAP (Conseil Supérieur des Administrations Parisiennes) ;
- Le développement et augmentation de la participation de la ville à l'AGOSPAP et à la restauration collectives (ASPP) à 3% de la masse salariale ;
- La création d'un passeport de formation (diplômes, expériences professionnelles, VAE...) favorisant une évolution de carrière.

Voter CGT. c'est renforcer

LA CGT AU NIVEAU NATIONAL, POUR OBTENIR

- L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique ;
- L'augmentation immédiate d'au moins 10% des traitements/salaires par le dégel du point d'indice, avec le minimum de rémunération à 2000 euros brut, l'indexation du salaire sur l'inflation ;
- L'instauration du temps de travail à 32h00 maximum ;
- La création d'emplois statutaires, titularisations des précaires ;
- La retraite à 60 ans maximum (50 ans régime insalubre et 55 ans catégorie active) avec une pension d'au moins 75 % du traitement/salaire brut des 6 derniers mois ;
- L'application de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- L'intégration des primes dans le traitement indiciaire ;
- Le doublement du traitement/salaire entre le début et la fin de carrière ;
- 10% du temps de travail consacrés à la formation professionnelle.
- L'augmentation du financement de la formation ;
- L'arrêt des privatisations et remunicipalisation ;
- Le rétablissement des congés bonifiés à 65 jours avec la prime de vie chère.

